



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Chine

Question écrite n° 51102

## Texte de la question

M. Jean Urbaniak attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les préoccupations exprimées par les porteurs français d'emprunts chinois. La participation française à l'acquisition de titres émis par la Chine avant la Première Guerre mondiale représente plus de 400 millions de francs. La mission du service de la dette extérieure chinoise a été interrompue dès le début des hostilités en Extrême-Orient et n'a repris son activité que de manière sporadique sans respecter la clause or dont certains emprunts étaient assortis. L'importance du financement français a été rappelée à l'occasion de la reconnaissance du Gouvernement de la République populaire de Chine par la France. Cependant le remboursement des emprunts 5 % or 1903, 4 1/2 1908, 5 % or 1911, 5 % or 1913, chemin de fer du Lung Hai 5 % or 1913 et 5 % or 1925 n'a connu aucune réalisation. En conséquence, il lui demande s'il est dans ses intentions d'entamer, aux côtés du Groupement national de défense des porteurs de titres anciens, des négociations avec le Gouvernement de Pékin afin que le dossier des emprunts chinois et des spoliations subies par les Français en Chine connaisse un règlement favorable, notamment en recherchant un remboursement proche du capital en francs or.

## Données clés

**Auteur :** [M. Urbaniak Jean](#)

**Circonscription :** - RL

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 51102

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** économie et finances

**Ministère attributaire :** économie et finances

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 avril 1997, page 1983